



CONSEIL DE DIRECTION
84^{ème} session
Rome, 18-20 avril 2005

UNIDROIT 2005
C.D. (84) 5
Original: anglais
Janvier 2005

Point n° 5 de l'ordre du jour : Principes relatifs aux contrats du commerce international

(note préparée par le Secrétariat d'UNIDROIT)

<i>Sommaire</i>	<i>Promotion et suivi des Principes d'UNIDROIT 2004</i>
<i>Action demandée</i>	<i>Aucune</i>
<i>Documents connexes</i>	<i>Aucun</i>

1. En approuvant la nouvelle édition des Principes relatifs aux contrats du commerce international lors de sa 83^{ème} session en 2004, le Conseil de Direction a invité le Secrétariat à promouvoir sa plus large distribution et l'a encouragé à poursuivre, en coopération avec UNILEX, le suivi de l'utilisation des Principes dans les communautés juridiques et commerciales internationales (UNIDROIT 2004 – C.D. (83) 24, p. 13).

2. A la fin de l'année 2004, trois versions officielles des Principes d'UNIDROIT 2004 ont été publiées, à savoir les versions anglaise, française et italienne, alors que la traduction en espagnol est en cours. En ce qui concerne les versions dans des langues non officielles de l'Institut, une traduction chinoise de la version intégrale des Principes a été publiée et des traductions en coréen, farsi, grec, roumain, russe et slovaque sont en cours. Comme pour l'édition 1994 des Principes, les versions dans les langues officielles de l'Institut des Principes d'UNIDROIT 2004 sont publiées par l'Institut alors que les autres versions linguistiques sont publiées par les traducteurs dans leurs pays respectifs sur la base d'un accord de licence type conclu avec l'Institut.

3. Une intense campagne de publicité est en train de porter ses fruits: au 15 janvier 2005, 680 copies de la version anglaise, 45 copies de la version française et 104 de la version italienne ont été vendues.

4. Le Professeur Marcel Fontaine (Université de Louvain-la-Neuve, membre du Groupe de travail chargé de l'élaboration des Principes) s'est largement inspiré des Principes d'UNIDROIT 2004 dans la préparation du projet d'Acte uniforme sur les contrats pour l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA) qui a été soumis en septembre 2004 et est actuellement à l'étude par les organes compétents de l'OHADA.

5. Les Principes d'UNIDROIT 2004 ont été présentés à plusieurs occasions aux milieux juridiques et des affaires intéressés. Dans la plupart des cas, la participation de représentants d'UNIDROIT a été financée par les organisateurs.

- A l'occasion d'un symposium international en l'honneur de Hein Kötz tenu à la faculté de droit de Bucerius de Hambourg le 14 mai 2004, M.J. Bonell (UNIDROIT, Président du Groupe de travail chargé de l'élaboration des Principes d'UNIDROIT) a présenté un article intitulé "UNIDROIT Principles 2004 – The new edition of the UNIDROIT Principles of International Commercial Contracts". Une version étoffée de cette présentation a été publiée dans la Revue de droit uniforme 2004, pp. 5-40.

- Le 27 mai 2004, à l'occasion d'un atelier international sur "Hard Law / Soft Law" tenu au siège d'UNIDROIT sous les auspices conjoints de la Commission sur le droit commercial et la pratique commerciale de la Chambre de commerce internationale et d'UNIDROIT, M.J. Bonell a présenté les Principes d'UNIDROIT 2004.

- A l'occasion d'une conférence internationale sur "Harmonisation, Codification and Europeanisation of Private Law" tenue à Smolenice (Slovaquie) les 16 et 17 septembre 2004, P. Schlechtriem (Université de Fribourg, Membre du Groupe de travail chargé de l'élaboration des Principes d'UNIDROIT) a présenté les Principes d'UNIDROIT 2004.

- Le 19 novembre 2004, une conférence sur les Principes d'UNIDROIT et leur utilisation en pratique a eu lieu à la Chambre d'arbitrage national et international de Milan. Des articles ont été présentés par M.J. Bonell, E. Brödermann (Avocat, Hambourg), C. Castronovo (Université catholique de Milan), G. Crespi-Reghizzi (Université de Pavie), G. De Nova (Université de Milan), G. Schiavoni (Vice-Président de la Chambre d'arbitrage et observateur au sein du Groupe de travail d'UNIDROIT) et F. Ziccardi (Université de Milan).

- Le 3 décembre 2004, la Commission sur le droit des contrats de l'Union Internationale des Avocats a tenu sa session annuelle à Rome. La session a été consacrée aux Principes d'UNIDROIT 2004. Des présentations ont été faites par H. Kronke (Secrétaire Général d'UNIDROIT), M.J. Bonell et M. Fontaine (celle de ce dernier a porté sur le rôle des Principes d'UNIDROIT dans la préparation de l'Acte uniforme OHADA sur les contrats).

- Le 10 décembre 2004, un colloque international sur les Principes d'UNIDROIT 2004 s'est tenu à la Cour Internationale d'Arbitrage de la Chambre de commerce internationale de Paris. Des présentations ont été faites par H. Kronke sur "Un aperçu des nouveaux chapitres des Principes d'UNIDROIT 2004", E. Jolivet (Conseiller Général, Cour internationale d'arbitrage de la CCI) sur "Les Principes d'UNIDROIT dans les récentes décisions de la CCI", C. Rambert (Université de Gothenburg) sur "Le commerce électronique", F. Reynolds (Université de Worcester, Oxford) sur "Le pouvoir de représentation", W. Wiegand (Université de Berne) sur "La cession" P. Bernardini (Université LUISS, Rome) sur "Les délais de prescription", K.-P. Berger (Université de Cologne) sur "La compensation", G. von Mehren (Squire, Sanders & Dempsey LLP, Cleveland) sur "Les droits des tiers" et F. Bortolli (Université de Turin) sur "La pratique contractuelle actuelle et les Principes d'UNIDROIT – Les Contrats modèles CCI – Les Contrats modèles CCI/CNUCED/OMC". Le Secrétariat d'UNIDROIT était représenté par F. Mestre et M.J. Bonell.

- D'autres manifestations sont programmées pour promouvoir les Principes d'UNIDROIT 2004. On notera un Séminaire organisé le 8 avril 2005 par la Faculté de droit de l'Université Loyola de la Nouvelle Orléans, Louisiane, et une Conférence de l'Association internationale des sciences juridiques qui aura lieu à Pékin du 20 au 22 octobre 2005.

6. L'utilisation en pratique des Principes d'UNIDROIT fait l'objet d'un suivi systématique. UNILEX, la base de données sur la jurisprudence internationale et la bibliographie relatives à la Convention des Nations Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises et aux

Principes relatifs aux contrats du commerce international (<<http://www.unilex.info>>) fait l'objet d'une mise à jour permanente. Au mois de décembre 2004, le nombre total de décisions de justice ou de sentences arbitrales se référant d'une manière ou d'une autre aux Principes d'UNIDROIT, sur UNILEX, s'élevait à 91, alors que les références bibliographiques étaient au nombre de 562. Comme toujours, chaque nouvelle décision est incluse dans la base de données sous la forme d'un sommaire en anglais et, lorsqu'il est disponible, le texte intégral dans la langue originale, puis elle fait l'objet d'un classement, comme les références bibliographiques, afin de permettre la recherche par date, pays et sujet. La Cour internationale d'arbitrage devrait publier prochainement quelques 30 nouvelles sentences arbitrales faisant référence aux Principes d'UNIDROIT, relatives aux années 2002-2004.

[Documents 84^{ème} session Conseil de Direction (2005): Page principale]